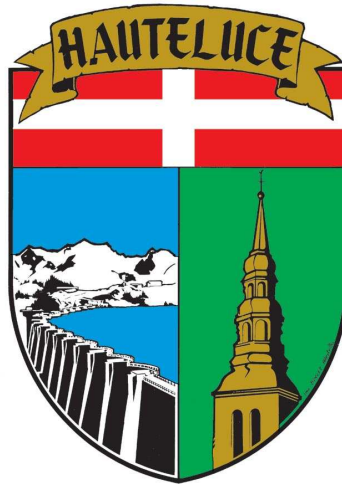


**Commune de**



**CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMPTE RENDU**

**SEANCE du 30 NOVEMBRE 2009**

**Présences au Conseil Municipal**

L'an deux mille neuf, le 30 octobre, le Conseil Municipal de la Commune dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Mireille GIORIA, Maire d'HAUTELUCE

Date de la convocation	23 NOVEMBRE 2009
Nombre de conseillers municipaux en exercice	14
Nombre de Conseillers municipaux présents	12

**Présences**

Mmes Mireille GIORIA, Victoire BRAISAZ, Sylvie CAGNARD, Xavier DESMARETS, Evelyne PROVINSIAL  
Messieurs Eric BRAISAZ, Guy BRAISAZ, Patrick CUVEX-COMBAZ, Léon GROSSET JANIN, Jean-Pierre SPECIA,  
Franck PICHOL-THIEVEND, Alain VIARD

**Excusés**

Messieurs Lionel BOCHET, Joël BRAISAZ

**Secrétaire de séance :**

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil, conformément à l'article L.2121.15 du Code des Communes  
Monsieur Alain VIARD a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

**Madame le Maire ouvre la séance à 20 heures**

**Objet**

Approbation du compte rendu de la séance du 30 octobre 2009.

**Proposition**

Le Conseil Municipal est invité à

- *APPROUVER le compte rendu du Conseil Municipal du 30 octobre 2009*

**Adoption**

<i>Conseillers présents :</i>	<i>12</i>	<i>Ayant voté pour:</i>	<i>12</i>
<i>Conseillers représentés :</i>	<i>0</i>	<i>Ayant voté contre :</i>	<i>0</i>
		<i>S'étant abstenu :</i>	<i>0</i>

**TRAVAUX**

**Enrobés :**

Une visite à été organisée afin d'anticiper le programme de travaux 2010. Les choix des chantiers à entreprendre seront arrêtés après que le budget correspondant soit voté

**Rénovation Mairie :**

Les travaux de maçonnerie sont terminés. Les autres corps de métiers ont pris du retard ce qui a pour effet que les délais de fin de chantier pour la tranche 2 ne seront pas tenus.

Une mise en garde et des pénalités de retard seront adressées au maître d'œuvre et aux entreprises concernées

**Parking Est :**

La barrière de protection a été installée.

**Tri sélectif :**

La mise en fonction des 30 « espaces » des nouveaux conteneurs installés sur le canton devrait intervenir avant fin décembre.

Vernet d'Annuit

Suite au constat de détérioration de la voirie communale n°1 au lieu dit « Le Vernet d'Annuit » et sur notre sollicitation, le service du RTM a rendu un rapport de visite ne donnant pas lieu à s'alarmer des désordres constatés.

Le Cabinet d'hydrogéologie SAGE a, de son côté, préconisé la mise en place de traceurs afin de surveiller l'évolution de la fissure visible en surface. Des sondes ont été mises en place et une veille sera assurée par mesure de précaution.

Mur de renforcement

Suite à l'installation de containers à l'entrée Ouest du village, la réalisation du mur de renforcement est en cours d'achèvement

Bellavarde

Les buses de captage des eaux pluviales étant obstruées sur environ 15 mètres, les regards débordent dans le secteur de Bellavarde. Une intervention de la Scavi est ordonnée.

Auberge communale

Des aménagements ont été réalisés dans l'espace cuisine.

Ecomusée

Les travaux de rénovation seront terminés avant Noël

Micro-crèche

Des devis ont été demandés pour les mises aux normes, équipements et aménagements divers. Le Conseil approuve et confie à Madame le Maire la mise en œuvre et le recrutement de quatre personnes titulaires du CAP petite enfance et d'une personne à temps partiel, responsable de la structure, conformément à la réglementation en vigueur.

Adduction d'eau potable

Le déplacement de la conduite d'eau potable entre le Grand Mont et le Pont skieur est en voie de finition.

**TARIFICATIONS**

Le Conseil Municipal prend connaissance de la proposition de la commission finances, réunie préalablement à la séance du Conseil et approuve ses propositions pour les tarifications applicables pour l'exercice 2010 Conformément à la réglementation en vigueur (article 5 de l'arrêté du 6 août 2007) l'augmentation de la part fixe de la facture de l'eau devra être plafonnée à 40% du montant total, au 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Le Conseil ne souhaitant pas, pour des raisons d'équilibres budgétaires réduire les redevances fixes, et dans le contexte actuel de crise ne désirant pas faire peser trop lourdement sur les budgets des ménages l'augmentation nécessaire pour atteindre l'objectif fixé par l'Etat, décide d'augmenter en deux tranches l'effort demandé. Les tarifs des consommations seront augmentés deux fois en part égales de 7.5% le mètres cube en 2010 et en 2011

**Tarifs de l'eau pour 2010 :**

<i>Prime fixe d'abonnement (inchangée)</i>	45.83 €
<i>Locations compteurs (inchangées) :</i>	- 11.96 € pour un compteur de 0 à 5 m <sup>3</sup> de débit
- 13.57 € pour un compteur de 7 m <sup>3</sup> de débit.	- 16.34 € pour un compteur de 10 m <sup>3</sup> de débit
- 25.35 € pour un compteur de 20 m <sup>3</sup> de débit	- 53.32 € pour un compteur de 60 m <sup>3</sup> de débit ou plus

**Consommations de l'eau potable :**

De 1 à 20 m <sup>3</sup>	1.14 €
De 21 à 200 m <sup>3</sup>	0.58 €
A partir de 201 m <sup>3</sup>	0.38 €

Les frais de fermeture/réouverture des compteurs seront facturés 30 € par opération

Il est rappelé que les travaux de branchements ne sont plus effectués par les services municipaux, mais directement par les particuliers.

La fourniture de l'eau potable ne sera effective qu'après vérification, par le service de l'eau, de la conformité de l'installation.

Les redevances prélèvement et pollution domestique fixées par l'Agence de l'eau seront répercutée au taux réel.

**Objet**

Approbation des tarifications de l'eau 2010

**Proposition**

Le Conseil Municipal est invité à

- **APPROUVER** les tarifs proposés

**Adoption**

Conseillers présents : 12

Conseillers représentés : 0

Ayant voté pour: 10

Ayant voté contre : 1 (Grosset-Janin Léon)

S'étant abstenue : 1 (Victoire Braisaz)

**Tarifs des locations de salles communales:**

Location aux associations communales	ETE	HIVER*	Locations aux particuliers	ETE	HIVER*
Salle Polyvalente : une journée	150	160	Salle Polyvalente	175	185
Salle Polyvalente : le Week-end	270	283	Salle Polyvalente Week-end	380	400
Salle de l'Infernet : une journée	150	160	Salle de l'Infernet : une journée	175	185
Salle de l'Infernet : le Week-end	270	283	Salle de l'Infernet : le Week-end	380	400
Supplément pour mise à disposition de la cuisine et de la vaisselle	30%	30%	Supplément pour mise à disposition de la cuisine et de la vaisselle	30%	30%
Salle Ducis : la ½ journée	50	60	Néant		
Salle Ducis : la journée	100	110	Néant		
Supplément pour ménage non fait (pour toutes les salles)	100	100	Supplément pour ménage non fait (pour toutes les salles)	100	100

\* la période d'hiver étant déterminée comme suit : du 1 novembre au 30 avril

Conformément à l'engagement pris par la commune lors de la signature du bail emphytéotique avec l'Association St Jacques, ne pourront avoir lieu dans la salle Ducis que les manifestations d'ordre social éducatif et culturel ou d'intérêt public, sous la responsabilité du Maire ou d'un élu délégué.

**Tarifs pour l'occupation du domaine public:**

Occupation du domaine public par les terrasses des commerçants sédentaires :

9 € le mètre carré

Occupation du domaine public par les commerçants ambulants

Emplacement 18 € les 7 mètres linéaires et 4 € par mètre linéaire supplémentaire

Stationnement des campings cars	Tarifs €	Emplacement horodateurs	Tarifs/€
4 heures	5.20	¼ heure	gratuit
24 heures	7.50	½ heure	0.60
48 heures	14.50	1 heure	1.10
72 heures	22.00	2 heures	2.10
96 heures	29.00		
120 heures	36.00		

**Tarifs divers et produits touristiques :**

La location des cours de tennis est fixée

à 9 € pour une heure – 40 € le forfait de 6 heures – 50 € le forfait saison –

Une réduction de 20% sera accordée aux centres de vacances sur le coût total des heures facturées dans la saison soit du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre.

Les tarifs de vente des affiches et des itinéraires de randonnées seront répercutés au tarif en vigueur à l'Office du Tourisme au moment de la vente.

Les tarifs annuels d'inscription à la bibliothèque seront harmonisés avec les autres bibliothèques du canton, afin de permettre à tous les adhérents de fréquenter le réseau des bibliothèques du canton, soit par an :

### **TRANSPORTS SANITAIRES**

Le Conseil prend connaissance des propositions parvenues des compagnies d'ambulances pour les évacuations sanitaires corrélatives aux accidents occasionnés par les pratiques de sports

- Accepte la souscription de conventions avec les Sociétés de transports par ambulances : Savoie Ambulance en première demande, France Ambulance en second lieu ainsi qu'avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours en cas de défaillance des transports privés
- Accepte les différents tarifs d'évacuations sanitaires pour la saison hiver 2009-2010 tels que proposés.

### **DELIBERATION BUDGETAIRE MODIFICATIVE**

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à procéder au transfert des fonds nécessaires à l'équilibre des chapitres budgétaires des budgets de l'eau et de la commune pour 2009.

Autorise le Maire à opérer des règlements dans les sections investissement des budgets M14-M49 à hauteur de 25% du montant des investissements 2009 et ce jusqu'au vote des budgets prévisionnels 2010

### **MATERIEL ROULANT**

La chargeuse des Services techniques des Saisies présentant une panne moteur conséquente (le montant de la réparation est évalué à 20 000 €) il sera procédé à la location d'un engin pour la saison hivernale.

En attendant de trouver une solution durable l'engin de déneigement de la Communauté de Communes du Beaufortin sera mis à disposition pour 70€/heure.

Le camion Renault qui a été commandé par la commune est en cours d'équipement d'une étrave et de la saleuse. Il devrait être livré sous quinzaine.

### **MISSION ARCHIVAGE**

Suite à une demande cantonale, les Archives Départementales de Savoie soumettent une proposition pour une mission groupée d'archivage. Le Conseil Municipal avait, lors de la séance du 30 octobre, décliné la proposition de mission groupée, compte tenu de l'urgence d'organisation de nos archives dans la continuité des travaux de rénovation de la mairie.

La proposition suivante est soumise à l'assemblée : Une mission groupée est commanditée par la Communauté de Communes du Beaufortain. Si la commune d'Hauteluce se joint au groupement, la première mission de l'archiviste aurait lieu à Hauteluce.

Le Conseil accepte cette proposition et charge à Madame le Maire de la signature de la convention à intervenir.

### **DROIT DE PREEMPTION URBAIN**

Conformément à l'article A 213.1 du Code de l'Urbanisme, deux ventes de biens sont soumises à l'avis de l'Assemblée afin de statuer sur leur intention d'aliénation (deux fonds de commerces, situés Avenue des Jeux Olympiques aux Saisies).

Le Conseil décide de ne pas exercer son droit de préemption urbain sur ces trois ventes.

### **PERSONNEL COMMUNAL**

Le Conseil prend connaissance et approuve :

- la démission, pour raisons strictement personnelles, de Mme Frédérique Delecroix au 10 décembre 2009
- la reprise de travail de Mme Odile Bochet au 1<sup>er</sup> janvier 2010 (disponibilité écourtée)

### Conseil Municipal du 30 novembre 2009 – Compte rendu

- la demande de Mme Odile Bochet d'exercer son emploi à temps partiel, soit à 80% de 35 heures hebdomadaires
- l'embauche de Mme Isabelle Favre-Lamarine pour assurer la permanence de l'agence postale et l'accueil. Son salaire est fixé à hauteur du SMIC horaire pour 15 heures par semaine pour la période du 2 décembre 2009 au 28 février 2010
- l'embauche de M. Sébastien Duc en qualité d'agent technique polyvalent saisonnier pour la période du 1<sup>er</sup> décembre 2009 au 30 avril 2010
- la signature d'une convention de mise à disposition du personnel affecté à la voirie par et avec le Sivom des SAISIES
- l'embauche de trois agents recenseurs pour la période du 21 janvier au 21 février 2010 : Mme Anne Palluel, M. Maurice Alex et M. Marcel Alex. Fixe leur rémunération à : 0.92€ par « formulaire individuel » rempli - 0.46€ par formulaire « feuille logement » rempli – 18.02€ par séance de formation – 4.98€ par bordereau de district. Une indemnité pour frais de déplacement fixée à 65 €. Une prime de qualité sera versée en fin de période de recensement conformément aboutie.
- la modification du tableau des effectifs pour deux agents ayant réussi leur examen professionnel. Deux postes d'adjoints administratifs 2<sup>ème</sup> classe seront supprimés et deux postes d'adjoints administratifs 1<sup>ère</sup> classe seront créés. La publication sera effectuée au centre de gestion pour les deux postes pré-affectés.
- l'autorisation de dépassement de contingent mensuel d'heures supplémentaires, pour circonstances exceptionnelles, pour la saison hivernale 2009-2010
- le versement du solde de la prime représentative du 13<sup>ème</sup> mois de l'année 2009 pour le personnel titulaire présent au 15 décembre, au prorata du temps effectif de travail.
- Fixe la prime d'astreinte au déneigement pour la saison d'hiver 2009-2010 à 1500 €

## ARLYSÈRE

### Le Conseil

1 - *approuve la 7<sup>ème</sup> modification statutaire d'Arlysère en vue de l'adhésion au syndicat de la commune de Ste Hélène sur Isère, de la modification de l'article 3 des statuts afin de tenir compte des évolutions des missions Arlysère et de la mise en place du PACT 21*

2 – *approuve la 1<sup>ère</sup> modification statutaire du SIVU SCOT Arlysère pour*

- *le nouveau périmètre du Schéma de Cohérence Territoriale d'Arlysère-Haut Val d'Arly*
- *l'adhésion de la commune de Ste Hélène sur Isère,*
- *le réajustement du premier alinéa de l'article 7 des statuts*

3 – *approuve la mise à disposition, du Syndicat Arlysère à la commune, du nouveau dispositif d'alerte rapide par téléphone et accepte de prendre en charge les frais de communication relatifs à l'utilisation du système*

## CONVENTION d'OCCUPATION du DOMAINE PUBLIC

### Le Conseil

- Donne pouvoir au premier adjoint, Patrick Cuvex-Combaz, pour signature de la convention d'occupation du domaine du public à intervenir pour le circuit de motoneige.
- Approuve la décision du Conseil Syndical, suite à l'appel à candidatures publié le 20 juillet 2009, de retenir le dossier de la SARL « Les Volatiles » en qualité d'exploitant du circuit de motoneige, pour une durée de un an renouvelable deux fois, dans la limite de trois ans. Le tarif est fixé à 1500 € pour la saison d'hiver 2009-2010
- Approuve la signature d'une convention à intervenir pour l'occupation du domaine skiable sur territoire de la commune d'Hauteluce, dans les conditions fixées par le SIVOM des SAISIES par délibération n° 6 du 29 septembre 2009

## QUESTIONS DIVERSES

### Bâtiments

## Conseil Municipal du 30 novembre 2009 – Compte rendu

Décide à l'unanimité des membres présents de la mise en vente de deux biens communaux : les bâtiments du Gîte des Pémonts et l'Ecole de Belleville.

### Audit Energétique Global

Les cabinets Domus Energies/Ener'bat ont terminé les audits sur les bâtiments et réseaux d'éclairage public des Saisies (Sivom et Régie). Ils poursuivent leur diagnostic sur les infrastructures du village.

Le marché de maintenance de l'éclairage public arrivant à échéance, le Conseil charge le cabinet, en surcroît de leur mission d'audit, d'établir un cahier des charges pour un appel d'offre pour la maintenance mensuelle et amélioration de l'empreinte écologique de l'éclairage public.

### Forêt

La candidature soumise par la commune au programme pilote Interreg n'ayant pas été retenue, l'ONF propose de participer financièrement au prolongement de la piste que Coforet doit réaliser à Bellavarde, dans la continuité de la piste forestière située sur le domaine forestier de Beaufort.

Cette piste permettrait d'accéder et d'exploiter la parcelle n°11.

### Conseil d'école

Le Conseil prend connaissance des sujets abordés au Conseil d'école :

- A ce jour 111 élèves sont scolarisés
- Les objectifs pour le projet d'école : mise en place d'un projet éco-école, projet art et culture, deux actions pédagogiques musique
- 58 enfants participent à l'USEP cette année
- Aides personnalisées : les enfants sont pris en charge par groupes de 2/3 de 12h50 à 13h20 : un poste RASED (réseau d'aide) prend en charge 5 enfants deux fois par semaine ; une assistante de vie scolaire (AVS) intervient à raison de 24 heures par semaine et 2 fois deux heures pendant le temps de cantine
- Les transports pour les sorties skis et piscine 2009-2010 seront pris en charge par la commune
- Bien que les transports scolaires soient du ressort du Conseil Général et gérés par la Communauté de Communes du Beaufortain, compte tenu de l'inquiétude des familles un courrier sera adressé aux sociétés de transports afin d'insister sur la mise en place des équipements hivernaux.

Madame le Maire rappelle que la collectivité finance du personnel communal d'accompagnement dans les transports scolaires, il est de leur responsabilité, de rappeler aux transporteurs leurs obligations en matière de sécurité et, s'il y a lieu, d'empêcher que s'effectue le transport si les conditions de sécurité ne sont pas réunies.

- Il sera procédé à une amélioration des arrêts bus devant le groupe scolaire
- L'équipement « école numérique » a apporté un dynamisme au niveau de l'enseignement avec les supports informatiques. Madame La Directrice accepte la demande des élus de leur faire une démonstration. Le coût de l'investissement pour l'équipement a été le suivant : matériel numérique 16849.25 € installation câblages 1811.94 € (subvention de l'Etat 9000 €) Des tableaux supplémentaires ont été financés par l'Association de parents d'Elèves pour 7 495.33€

Madame le Maire rappelle les financements de la collectivité pour l'Ecole, pour l'année 2009 :

Subventions diverses	9 266.00 €
Ecole numérique ( 18661,19 – 9000)	9 661.19 €
Transports	11 707.57 €
Consommation électrique (chauffage...)	19 900.00 €
Produits d'entretien	2 717.12 €
Passage en 6e	357.97 €
Rémunération du personnel affecté à l'école et à la cantine	66 000.00 €
<b>Total année 2009</b>	<b>119 609.85 €</b>

### Accueil Périscolaire

Un service d'accueil périscolaire sera mis en place à partir du 4 janvier 2010. Il se déroulera 4 jours par semaine (lundi, mardi, jeudi et vendredi) de 16h30 à 18h30 sous la surveillance de l'ATSEM, dans les locaux du groupe scolaire. Les inscriptions doivent se faire en mairie au plus tard le vendredi 18 décembre 2009.

### Animations du village

Le programme des animations pour le village est approuvé. Il sera publié sur le net et communiqué largement dans le canton (points forts : village de Noël le 23 décembre, illuminations, lâché de ballons et crèche vivante 24 décembre, bal masqué....)

### Lotissement de la Pierre à l'Ane

Madame le Maire informe que le 7<sup>ème</sup> et dernier lot de la nouvelle zone artisanale est sur le point d'être vendu.

### Point WIFI

Afin d'offrir un service optimum de communication, un point hotspot WIFI sera installé à l'auberge communale avec la participation financière d'Arlysière, dans le cadre du programme « numérique pour tous ». Ce service sera opérationnel à partir de mi-décembre

### Location locaux

Le local vide au Bâtiment l'Ormet A sera loué (pour la saison hivernale) au « Secret des Alpes » pour leur permettre d'entreposer leur matériel. La vitrine sera décorée par leurs soins afin d'améliorer le visuel en façade.

### Transports réguliers

Le Conseil général communique les modalités des transports réguliers confiés à la Sté Faure STA pour les 5 années à venir, Notamment :

- Un voyage aller simple Albertville/Les Saisies sera facturé 10€
- Les voyageurs pourront bénéficier d'une réduction de 25% sur les achats en ligne.
- Les jeunes de moins de 26 ans et les saisonniers pourront bénéficier d'une remise de 50% sur l'achat des billets de transport en ligne et de 15% de remise sur l'achat de ticket dans le car
- Un abonnement mensuel est proposé au prix de 50€ aux élèves titulaires de la carte de transport du Département.

Les horaires sont affichés à la mairie et aux différents points d'arrêts formalisés par des « zébras »

### Délaissés de pâturages communaux

Une demande est parvenue en mairie à propos d'un « usage coutumier » de pâture. Afin de ne pas créer de précédent, Le Conseil charge les élus de la commission agriculture de se pencher sur cette question. Une réponse sera adressée au pétitionnaire dès que possible.

## AGENDA

- Le repas de la Sainte Barbe se déroulera à La Salle Ducis le 6 décembre prochain

Le prochain conseil Municipal est fixé au **4 janvier 2010 à 19 heures (salle DUCIS)**

## RECUEIL des ARRETES du SERVICE URBANISME

Type de demande	Numéro	Date	Lieu concerné	Bénéficiaire	Avis
PC	073-132-08D1003	17 - 11	Les Pémons	Provinsial Serge	Retiré
PC	073-132-09D1020	17 - 11	La Traie	Eiffage Immobilier	Accordé
PC	073-132-09D1015	17 - 11	La Bouna	Wenes Louis	Accordé
PC	073-132-01d1014-02	20 - 11	Lecheru	Crevier Gérard	Accordé

## ETAT CIVIL

### Les Décès

- Le 10 novembre à Hauteluze : Jean Henri Marius REVOL
- Le 05 novembre à Albertville : Hélène Joséphine VIONNET-FUASSET veuve BRAISAZ
- Le 30 novembre à Albertville : Emma Suzanne DEDUC veuve PICHOL-THIEVEND

**Madame le Maire et le Conseil Municipal transmettent aux proches éprouvés par la perte d'un Être cher leurs sincères condoléances et pensées.**